

CFC Notice sur la procédure de qualification

Sous forme de travaux pratiques prescrits (TPP)

1^{er} examen 2017

Pour les formateurs professionnels et les candidats

Généralités sur les travaux pratiques (travail pratique prescrit)

- Avant de commencer l'examen, chaque candidat doit présenter un document officiel au cheffexpert (CPEX) = C.I. / passeport / permis de conduire.
- **Au moins 3 mois à l'avance, le CPEX informe les candidate des points complémentaires de chaque travail qui n'est pas précisé dans les directives du classeur MdF.**
- Toutes les travaux doivent être entièrement exécutés conformément aux données du classeur MdF, chapitre 4 procédure de qualification, 3^{ème} édition MdF.
- Les limites d'âge indiquées doivent être respectées pour tous les modèles sans exception. En cas de transgression, la sousposition (SP) concernée ne peut pas être évaluée. Age des modèles: dès 16 ans.
- Dans les travaux selon projets, aucune modification n'est autorisé (par ex. changer le côté de la raie).
- Deux photos peuvent être utilisées: une pour la coupe, l'autre pour la couleur qui sera celle de la couleur ciblée. Les deux photos doivent avoir environ la même forme de coiffure. Il ne peut pas s'agir d'une photo du modèle. Les photos doivent être de format min. A5 / 14.8 x 21 cm.
- Sur la photo, seuls le portrait et la coiffure totale sont visibles.
- Le fiche de diagnostic ne peut en aucun cas être remplie à l'avance, mais le sera pendant l'examen. Le dialogue de conseil et de vente doit suivre le livre professionnel.
- Tous les photos, fiches de diagnostic et de technique sont remis aux CPEX au plus tard à la fin de chaque travail.
- Les photos et tous les procès-verbaux, fiches de diagnostic et de technique font partie intégrante des documents d'examen et, si nécessaire, sont évaluées.
- Si les candidats n'ont pas de fiches techniques ou de diagnostic déjà remplis, ils peuvent les remplir à l'examen, avant de commencer le travail. Ce laps de temps est déduit du temps imparti à l'examen.
- A l'examen, le temps imparti à chaque sous-position ne peut pas être dépassé. Toutes les tâches s'accomplissent et s'achèvent conformément à la convocation.

Nous vous prions de lire attentivement ces informations détaillées, et de vous tenir strictement à ces consignes. Prenez note des conséquences désagréables d'une attitude erronée pouvant mener à l'exclusion du procédé de qualification.

CPEX = chef-expert
PEX = expert(s)
SP = sousposition

Examen final

4 modèles = 360 minutes

Modèle dame avec effet de couleur selon propre projet(s), âge min. 16 ans

Pos. 4 / SP 4.4, 4.5: Tâche conseil à la clientèle au modèle dame avec effet de couleur selon propre projet

- Le procès-verbal du conseil à la clientèle est apporté déjà rempli
- D'après ces points, le conseil à la clientèle se fait avec le méchier et les photos, sur son propre modèle

Pos. 1 / SP 1.2: Tâche coupe sur modèle dame avec effet de couleur selon propre projet

- Aucune modification n'est permise
- Exécuter obligatoirement un effilage
- L'utilisation de la tondeuse est interdite, sauf pour ôter les cheveux fins de la nuque
- Travailler une nouvelle coupe, sans coupe de correction

Pos. 2 / SP 2.1, 2.2, pos. 4 / SP 4.4, 4.7, 4.8: Tâche effet de couleur et couleur sur modèle dame avec effet de couleur selon propre projet

- La fiche technique est apportée, entièrement remplie
- La couleur et l'effet de couleur doivent être décrits sur la fiche technique et le procès-verbal avec des commentaires et explications, selon le projet
- Le travail est évalué selon la concordance avec le projet, la fiche technique, le procès-verbal et le méchier
- La couleur initiale doit impérativement être uniforme
- Pour évaluer ce travail, il faut obligatoirement avoir son propre méchier.
- Les couleurs doivent correspondre au projet, mais la couleur et l'effet de couleur doivent correspondre 1:1 au méchier, et est également évalué à l'aide de celui-ci
- Tous les cheveux sont à travailler avec des produits colorants
- L'effet de couleur doit représenter une différence d'au moins 2 tons par rapport au reste de la couleur des cheveux. L'effet de couleur est travaillé au moins sur la demi-tête. L'effet de couleur doit être clairement visible.
- L'émulsion de la couleur et le shampooing s'exécutent selon les directives ASA / CIE prévention de la santé, avec des gants pour couleur et de shampooing
- Un soin final judicieux doit être appliqué

Pos. 3 / SP 3.1, 3.3: Tâche mise en forme et styling sur modèle dame avec effet de couleur selon propre projet

- Travailler la mise en forme et le styling conformément à la coupe selon projet. Travailler au moins la demi-tête par la technique des émergences – longueurs – pointes
- Les cheveux doivent être complètement secs au terme de la mise en forme.
- Après la mise en forme, des parties peuvent être traitées au fer à lisser ou à boucler, conformément au projet
- Tous les produits de coiffage, sauf le spray brillant peuvent être utilisés

Modèle Coupe homme, dégradée avec contours d'oreilles, âge min. 16 ans

Pos. 1 / SP 1.2, Pos. 3 / SP 3.1, 3.3: Tâche coupe et mise en forme sur le modèle homme avec transition

- Avant de commencer, la coupe et la mise en forme sont expliqués en propres termes, compréhensiblement et exactement. Ceci prévaut aussi l'indication des produits de styling utilisés
- Pour le passage vers la nuque, sur 2 cm max., la tondeuse peut être employée sans sabot
- Le contour des parties latérales vers la nuque et le contour des oreilles peuvent être travaillés avec la petite tondeuse, sur une ligne
- Il doit y avoir une transition avec la technique peigne / ciseaux entre les parties latérales et le dessus de tête
- Les cheveux doivent être complètement secs
- Tous les produits de coiffage, sauf le spray brillant, sont autorisés

Modèle homme coupe rasoir, âge min. 16 ans

Pos. 4 / SP 4.4, 4.6: Tâche entretien diagnostic sur modèle tiré au sort, modèle homme coupe au rasoir

- Pour le conseil aux clients, le CPEX inter change les modèles de cette position entre les candidats
- Des produits factices peuvent être utilisés pour le conseil à la clientèle
- La fiche de diagnostic fait partie des documents d'évaluation du candidat qui a fait le diagnostic
- La fiche de diagnostic ne peut pas être remplie à l'avance

Pos. 1 / SP 1.1: Tâche modèle homme, coupe rasoir

- La coupe doit être expliquée compréhensiblement et exactement, à l'avance, aux experts
- La coupe au rasoir doit s'exécuter par une technique au rasoir correcte (tenue du rasoir, subdivisions épaisseur de 1 cm, technique CIE)
- Le choix de l'appareil à lame (stylet, plume dentelée etc.) et la longueur des cheveux de la coupe sont libres.

Pos 3 / SP 3.1, 3.3: Tâche mise en forme mode sur modèle homme coupe au rasoir

- Le styling est expliqué à l'avance aux experts, précis et mesurable
- **Tous les cheveux** doivent être mise en forme avec la brosse squelette
- Les cheveux doivent être complètement secs
- Auxiliaires: le fer à lisser ou fer à boucler etc. sont permis
- Les produits de styling doivent être choisis selon la mise en forme
- Tous les produits de coiffage, sauf le spray brillant, sont autorisés

Modèle dame brushing technique et transformation, âge min. 16 ans

Pos. 3 / SP 3.1, 3.3: Tâche brushing technique sur modèle dame avec brushing technique et transformation

- Le brushing technique sur le modèle dame doit être expliqué clairement et précisément. Travailler avec au moins 2 tailles de brosses rondes différentes et exécuter obligatoirement un travail de émergences – longueurs – pointes. Les subdivisions sont proportionnelles au diamètre de la brosse
- Les cheveux doivent être humectés **complètement** avant le début du travail
- Les auxiliaires comme les fers à lisser, fer à boucler, etc. sont interdits
- Les cheveux doivent être complètement secs au terme du brushing (contrôle)
- Tous les produits de coiffage sauf le spray brillant sont autorisés

Pos. 3 / SP 3.2, 3.3: Tâche transformation sur modèle dame avec brushing technique et transformation

- La transformation sur le brushing technique sur modèle dame doit être expliquée à l'avance, mesurable et précis, en termes personnels
- Il est interdit d'humecter les cheveux à nouveau
- La transformation doit être soutenue par des appareils chauffants comme le fer à lisser ou à boucler
- Toute la chevelure doit être travaillée techniquement.
- Des parties de cheveux, extensions ou bijoux capillaires sont exigés, mais ne doivent pas dépasser 1/3 de la tête
- Tous les produits de coiffage, sauf le spray brillant, sont autorisés

Les sous-positions 4.1, 4.2, 4.3, 4.9. 4.10 et 4.11 sont évaluées auprès de tous les modèles.

Commission D+Q du 17 novembre 2014 / le 26 octobre 2015 / **ajustements 16 novembre 2016**